

# CARMEN FLORENCE GAZMURI CHERNIAK

## DORMANCE

Condamnée par la Mairie de Paris qui contrôle le paiement des concessions funéraires, Carmen au regard de l'indifférence et mépris des autorités chez lesquelles elle s'est adressée pour prier une solution honorable vis-à-vis de son impossibilité de payer 8400€ à l'Etat et en une seule fois, la concession funéraire perpétuelle de sa Maman, CLARA, l'épouse du peintre Hernán Gazmuri, qui est venue en France pour faire don de l'œuvre capitale de son mari au Musée d'Art Moderne de la ville de Paris. Or 40 ans après, cette même ville de Paris menace sa fille de violer la tombe de sa mère Carmen qui se trouve appauvrie injustement et qui ne peut pas répondre aux ordres funéraires de Créon. La tombe de sa Maman se trouve dans un cimetière Parisien, tombe qui l'a coûté 17. 000€ et qu'elle a construite seule par le moyen de sa difficile épargne et patiemment depuis la mort de sa Maman en 2013.

Carmen, mille fois méprisée et condamnée, le Créon parisien l'attaque une nouvelle fois bien si installée dans son Paris adoré, sa ville d'adoption ; sans écoute et sans écho à ses multiples appels au secours par le moyen de son essai **La Mort en France : Politique funéraire de la Terreur**, elle prend la décision drastique pour une deuxième fois de se priver de nourriture et risquant encore une fois sa vie sans plus manger, puisque sa proposition humanitaire n'a pas trouvé d'écho au sein de l'administration française. Sa thèse proposée dans son essai n'a eu le moindre écho. Sa thèse d'ordre juridique sortie de son cas personnel devait devenir universelle et elle viendrait récompenser une grande partie de la société qui souffre la persécution administrative des lois funéraires en vigueur en France. Carmen a postulé qu'une tombe est inviolable et elle dénonce difficulté des familles en deuil qui comme elle, sans moyens pécuniaires, insistent en vouloir donner à leurs morts une concession perpétuelle. « *La liberté s'arrête aux portes des cimetières* », dit la protagoniste qui comme une nouvelle Antigone de notre temps, s'insurge par le moyen d'un cri inaudible dans "La société du Mépris".

Carmen risquera sa vie dans son entreprise funéraire prenant la décision de s'enfermer presque sans rien manger une année durant, pour pouvoir ainsi respecter et s'acquitter de ces 8400€ du commandement de la Mairie de Paris qui l'ordonne de payer dans sa lettre de cachet d'ordre funéraire mercantile. C'est en DORMANCE et enfermée, quasiment sans manger en épargnant chaque jour de sa misérable retraite de 1010 € qu'elle devra solder l'avidité charognarde de cette administration et sauver de l'incinération le cercueil de sa Maman. L'autogestionnaire qu'elle est depuis son plus jeune âge fait face à ce Créon parisien, celle qui vocifère sa laïcité contre les morts et leurs familles menaçant de sa main assassine d'ouvrir les tombes impayées et déloger les morts de familles pauvres. Carmen n'a qu'une seule obsession, que personne ne viole et profane la tombe de sa Maman. L'héroïne romanesque de cette courte nouvelle, donne une réponse silencieuse à la bassesse suprême de ces actants administratifs d'une politique prostituée : **la politique funéraire de la Terreur**. Arrivera-t-elle victorieuse à la fin de sa Croisée ?

Ce récit lyrique vous laisse la réponse en suspens, jusqu'au 10 janvier 2026 quand la maire de Paris prépare déjà l'augmentation de 1000 € de sa Concession perpétuelle.

ISBN 9782916501444



15 €

